

Changement du déléataire administratif et comptable

ZITOUNA CAPITAL SA

Société Anonyme au capital social de 500.000 Dinars Tunisiens
Siège Social : 21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle – Charguia 2 – Ariana – Tunisie
Agrément du CMF n° 02-2019 du 14-02-2019

ZITOUNA CAPITAL SA ayant pour objet la gestion de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) créés par l'article 22 bis du Code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que complétée par les textes subséquents, porte à la connaissance du public et de ses actionnaires qu'en date du 13 Mars 2019 elle a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 06/2019 pour le changement du déléataire administratif et comptable.

Par conséquent le Cabinet Audit Accounting & Assistance est nommé en tant que déléataire administratif et comptable.